

ZONE FRANCHE DE TOULON : TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT

Le centre ville fut, en 2006, le premier de France à s'inscrire dans le dispositif de la Zone Franche Urbaine (ZFU) s'étendant sur 52 hectares. Le sera-t-il encore à partir de 2010? Tout dépendra de l'État. Mais le maire, Hubert FALCO, secrétaire d'État de la défense et aux Anciens combattants, se dit déjà prêt à tout faire pour renouveler la ZFU.

Vendredi 03 septembre 2010, en dressant un bilan d'étape à seize mois de la fin du dispositif, à la Maison du renouvellement urbain, le maire a insisté sur le point, en présence de ses adjoints, de commerçants et de ses représentants : "on va se battre pour obtenir le renouvellement, sachant que la décision sera nationale."

Mais attention : déterminé à défendre son coeur de ville avec autant de conviction qu'il y a quatre ans, il ne verse pas dans un optimisme forcené. Faisant allusion à la situation économique nationale actuelle, il n'exclut pas l'éventualité que ce renouvellement ne soit pas accepté.

Avantages fiscaux

Il s'est voulu toutefois rassurant : "La date butoir du 31 décembre 2011 ne signifie pas la fin de la zone franche." "Ni la fin des avantages fiscaux", a ajouté, Hélène Audibert, Adjointe au maire. Les exonérations fiscales - pendant cinq ans à taux plein, et pendant neuf ans à taux régressif - demeurent d'actualité.

Le message de la ville est claire: " les futures entreprises, souhaitent bénéficier des avantages fiscaux et sociaux de la zone franche, ont tout intérêt à se décider dans les seize mois à venir. Le bilan d'étape, dressé, hier, encouragera-t-il ces entreprises à sauter les pas? Peut-être . Selon la ville, qui s'appuie "sur les données de l'URSSAF", tous les indicateurs sont au vert. En validant la zone franche pilote en France, le ministre de l'époque en charge du dossier, Jean-Louis BORLOO avait sous-entendu au maire un objectif à atteindre : celui de créer en cinq ans un millier d'emplois. Sachant qu'un tiers doit être issus des zones franches urbaines sensibles.

"A seize mois de la fin du dispositif, nous avons déjà atteint ce cap, soit 1057 emplois de plus qu'en juin 2006 sur la zone franche urbaine. Et démontrer l'utilité de la zone franche dans un secteur combien difficile. Près d'une quarantaine de locaux publics ont été mis à disposition du petit commerce dans le coeur de ville", s'est réjoui la maire.

Transfert d'activités : 17%

Dans la balance, le transfert d'activités déjà implantées d'un bout à l'autre de la ville, notamment la haute-ville, ne pèsent pas lourd. " Il ne représente que 17% (des 1304 activités nouvelles), et ce ne sont pas uniquement des plaques d'avocats ", a lâché le maire, taclant, ainsi, les plus sceptiques sur la réussite de la ZFU.

Les professions libérales occupent une large part. Cette tendance, selon la ville, est un atout. "Cela draine dans la zone de nouveaux actifs à même d'y consommer et des personnes se rendent à leurs rendez-vous", commente Hélène Audibert pour qui, ces flux ne sont pas à négliger.

Les efforts de la ville à redorer ses rues et places, l'investissement de Toulonnais "jouant le jeu" n'y sont pas étrangers. Les atouts du coeur de ville, seront, aussi selon lui, le démarrage de chantiers lourds comme le lancement du pôle universitaire à la fin 2011, avec l'arrivée de deux mille jeunes, ou encore le démarrage de l'îlot Baudin, et la réhabilitation déjà réalisée de huit cents logements dans le centre ancien.